

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 235 | NOVEMBRE 2017

Mobilisation pour la ligne 17 en 2024

dossier

Inauguration du
nouveau monument
aux morts le
11 novembre
à 14h

16 Tout savoir sur vos
impôts locaux

18 Inventons la métropole :
un nouveau quartier à
Gonesse



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

04 / retour sur

06 / actualités

08 / travaux

Les chantiers du mois

09 / acteurs locaux

L'ADVOCNAR a besoin de vous pour lutter contre les nuisances aériennes

10 / dossier

Le nouveau monument aux morts sera inauguré le 11 novembre

14 / dév. économique

Triango, un nouveau quartier à Gonesse

15 / J'aime ma ville

Je respecte les agents du service public

16 / fiscalité

Tout savoir sur vos impôts locaux

18 / commerce

Deux nouveaux commerçants

19 / en bref

19 / infos pratiques

21 / sortir

29 / menus des cantines

30 / tribunes

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

Le gouvernement s'apprête à annoncer le report voire l'annulation de la réalisation de la ligne 17 !

Cette décision inadmissible serait un message d'abandon de la banlieue nord de la part du Président de République qui s'était pourtant engagé à **lutter contre "l'assignation à résidence" des habitants des banlieues**. Les élus de tout le territoire du Grand Roissy se sont mobilisés à travers deux manifestations à Paris pour demander un rendez-vous avec le Premier ministre. Cette demande reste à ce jour sans réponse. La mobilisation des citoyens est nécessaire pour gagner cette bataille. C'est pourquoi **je vous demande de signer la pétition** pour défendre notre territoire.

La ligne 17 du métro du Grand Paris Express doit arriver à Gonesse dès 2024. La gare du Triangle de Gonesse sera la seule station de métro du Val d'Oise.

La ligne 17 est indispensable pour répondre aux problèmes de transport des habitants. Les déplacements interbanlieues doivent être développés, le RER D pose de nombreuses difficultés pour se rendre à Paris et l'Est du Val d'Oise ne dispose pas de liaison directe pour accéder au bassin d'emploi de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, alors même que nous subissons au quotidien les nuisances aériennes.

La ligne 17 est nécessaire pour le développement économique local. Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse c'est à terme 50 000 emplois liés à l'arrivée du métro : quartiers d'affaires (comme le projet Triango, lauréat du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris"), aménagement d'équipements dédiés aux loisirs et à la culture avec Europacity, création de parcs paysagers.

La ligne 17 figure dans le dossier des Jeux Olympiques de 2024. Cette ligne permettra aux athlètes et spectateurs arrivant à Roissy de rejoindre directement l'ensemble des sites olympiques.

Abandonner la ligne 17 serait donc un reniement de la parole donnée par l'Etat lors des deux précédents quinquennats et un reniement de la parole de la France donnée pour l'obtention des jeux olympiques 2024.

Je compte sur vous !

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse





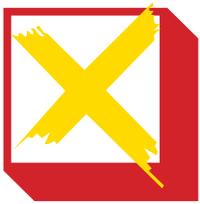
Jean-Pierre Blazy et Patrick Renaud, président de l'Agglomération Roissy Pays de France, étaient présents parmi les nombreux élus lors des manifestations du 12 et du 25 octobre devant l'Hôtel Matignon pour défendre l'arrivée de la ligne 17 en 2024.



Cette manifestation a réuni des élus de tous bords politiques. Ici Rachid Temal, sénateur (PS) du Val d'Oise et Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France (LR).



Les élus de la ville de Gonesse se sont également largement mobilisés.



Je veux la ligne 17 en 2024



et je signe la pétition sur www.change.org
ou je remplis le coupon ci-dessous et le dépose
dans l'un des services municipaux de la ville

NOM : EMAIL :

PRENOM : SIGNATURE

VILLE :

SPORT

Foulées gonessiennes



Les traditionnelles Foulées gonessiennes ont accueilli le 1^{er} octobre dernier près de 500 coureurs venus participer aux différentes courses. L'épreuve de marche a réuni 78 participants dont les frais d'inscription ont permis de reverser 390 euros à la Ligue contre le cancer.

VIE LOCALE

Fête de quartier de Saint-Blin



Le centre socioculturel Louis Aragon organisait la fête du quartier le 7 octobre dernier sur le thème de l'engagement citoyen. De nombreuses animations se sont déroulées toute la journée sur le parvis du centre.

SPECTACLE

Les Ballets du Val d'Oise



Les Ballets du Val d'Oise ont présenté les 24 et 25 octobre dernier leur nouveau spectacle “Les 3 mousquetaires” devant une salle comble. En première partie était proposé le spectacle des enfants sur le thème du dessin animé Vaiana.

VIE LOCALE

Troc et puces



Le Troc et puces, la brocante de quartier de la Fauconnière s'est déroulé le 8 octobre dernier. A cette occasion le centre socioculturel Marc Sangnier a proposé des animations pour les familles.

SANTÉ

Forum santé



Sympson Ndala, Rachid Touil, Anna Pequignot (conseillère municipale déléguée à la santé), Jean-Pierre Blazy et Nadiège Valoise (de gauche à droite) au Forum santé qui s'est déroulé le 30 septembre. Les visiteurs ont pu profiter d'animations et recueillir des informations sur les thèmes de la santé et du bien-être auprès des 60 stands présents.

SENIORS

La semaine bleue



En clôture de la semaine bleue qui s'est déroulée du 2 au 6 octobre, une séance de théâtre forum sur le thème de la sensibilisation à la prévention des cancers permettait aux spectateurs de participer à la représentation.

ÉVÈNEMENT

Le Grand cirque de Rome s'installe à Gonesse

Du 11 au 19 novembre le chapiteau chauffé du Grand cirque de Rome s'installera sur la pelouse de la place Jean Jaurès. Ce cirque familial vous présentera des numéros de qualité parmi les classiques du genre. Acrobates, dresseurs de fauves, clowns et jongleurs se succéderont pour le plaisir des petits et des grands.

Les représentations auront lieu le mercredi, les samedis et dimanches à 16h.

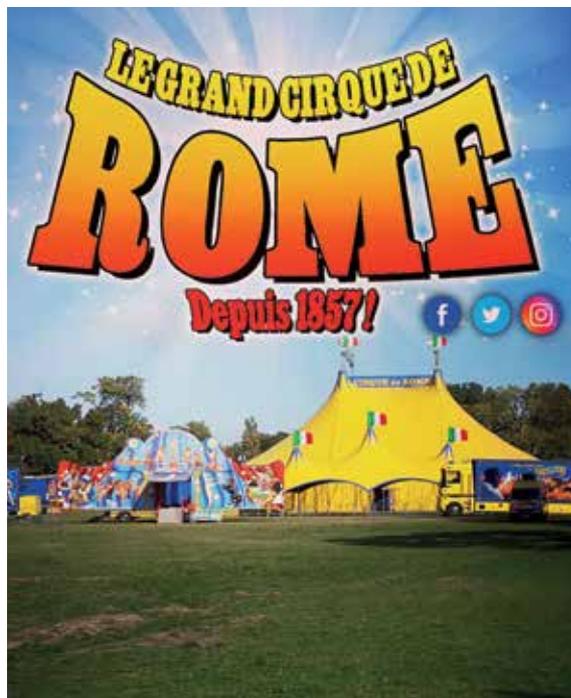
Réservations des places aux caisses du cirque tous les jours de 10h30 à 19h.

Enfant : 10, 15 ou 20 euros selon l'emplacement

Adulte : 15, 20 ou 25 euros selon l'emplacement

Il sera également possible de visiter le zoo du cirque tous les jours de 10h30 à 19h (1 euro par personne).

Informations sur le page facebook : Le Grand cirque de Rome



VIE LOCALE

Le salon de la gastronomie

Le traditionnel salon de la gastronomie se déroulera les 24, 25 et 26 novembre à la salle Jacques Brel. Placée sous le signe de la Bretagne, cette édition vous permettra de découvrir un "bar à huitres", des stands autour des arts de la table ou proposant des produits régionaux.

Entrée : 2,50 euros par personne pour les trois jours.

Vendredi de 15h à 20h, samedi de 15h à 20h, dimanche de 10h à 18h.

VIE LOCALE

La Bourse aux jouets

Si vous souhaitez faire plaisir aux enfants de votre entourage à moindre frais, rendez-vous à la bourse aux jouets le dimanche 5 novembre de 10h à 18h à la salle Jacques Brel. Des particuliers y tiendront des stands vous proposant des jouets d'occasion et du matériel de puériculture.

Nouveauté de cette année, une bourse aux vélos.

Plus d'infos : 01 34 45 19 64 / 06 08 56 29 26



SOLIDARITÉ

Collecte Nationale des Banques Alimentaires

Les 24 et 25 novembre prochains est organisée la grande Collecte Nationale des Banques Alimentaires. Lors de ces deux journées solidaires, le Rotary club de Gonesse viendra en soutien à cette association en tenant un point de collecte de 9h à 20h sur le parking du centre commercial de la Grande Vallée. Si vous souhaitez faire un don alimentaire vous pourrez vous renseigner avant de faire vos courses pour savoir quelles denrées acheter.



ENFANCE

Semaine de la parentalité

Du 13 au 17 novembre, la Ville vous propose de participer à la semaine de la parentalité. Des activités, des ateliers, des projections/débats ou encore des portes ouvertes vous seront proposés dans différents lieux de la ville (les centres socioculturels Louis Aragon et Marc Sangnier, la halte-garderie de St-Blin, le gymnase Christine Caron ou encore la Ludothèque). Une « maison géante » permettant de se mettre à la place des plus jeunes enfants et de mieux appréhender les risques domestiques sera à découvrir tous les soirs de 17h à 19h, le mercredi toute la journée et le vendredi après-midi au centre socioculturel Aragon.

Attention : le programme complet diffusé dans les différents lieux cités comporte une erreur. L'après-midi autour de l'équilibre alimentaire aura lieu le lundi 13 novembre de 14h à 18h - et non le vendredi 17 - au Centre socioculturel Marc Sangnier Plus d'informations au 01 34 07 90 30.



SOLIDARITÉ

SOS IRMA : la collecte continue

L'association AOMG avec le soutien de la Ville organise jusqu'à fin novembre une collecte d'urgence pour venir en aide aux sinistrés de l'ouragan Irma.

L'association collecte des denrées alimentaires non périssables (pâtes, riz, conserves, huile), des couvertures, des vêtements, des draps ou encore des produits d'hygiène.

L'AOMG tient à remercier les généreux gonessiens ayant déjà participé. Leurs dons ont permis de remplir un premier container qui prendra prochainement la direction de l'île de Saint-Martin.

Points de collecte
Les trois centres socioculturels de la ville :
 Centre Marc Sangnier (17, place M. Sangnier)
 Centre Ingrid Betancourt (51, avenue des jasmins)
 Centre Louis Aragon (20 bis, avenue F. Mitterrand)



Les chantiers du mois

La municipalité accorde une grande importance à l'entretien de l'espace public. Pour maintenir un cadre de vie agréable aux habitants, la Ville engage donc régulièrement des travaux. Retour sur les derniers réalisés ou en cours.

Parking de la Garenne :

Les travaux de rénovation du parking de la Garenne situé rue Félix Faglin ont débuté depuis le 11 septembre. Ces travaux vont permettre la création de 39 places de parking supplémentaires portant ainsi la capacité totale à 152 places.

La première phase du chantier a pour but l'enfouissement des réseaux ainsi que des travaux d'assainissement.

A partir de mars prochain débutera la seconde phase qui permettra la réfection de la voirie et l'installation d'un nouvel éclairage public. Enfin, pour adoucir le paysage, de nouvelles plantations seront effectuées.



Parking Raoul Vaux :

Toujours dans le quartier de la Fauconnière, des travaux ont été récemment menés sur le parking Raoul Vaux afin de créer 83 places de stationnement. Ces travaux ont également été l'occasion d'installer un nouvel éclairage public et de mettre en place un système de vidéoprotection.



Carrefour Rue de Paris / Emmanuel Rain :

L'artère principale du centre-ville va connaître quelques perturbations au niveau du croisement de la rue Emmanuel Rain. Des travaux de réaménagement ont débuté le 18 octobre dernier et se prolongeront jusqu'à la fin novembre. Ce remaniement de l'intersection permettra de faciliter la circulation des bus ayant parfois des difficultés à manœuvrer dans le virage. Avant le début de l'hiver, deux arrêts de bus se trouvant à proximité seront dotés d'abris.



Rue Molière :

Le chantier de la rue Molière débuté en octobre permettra de rénover les trottoirs et la chaussée. Cette opération s'inscrit dans une démarche plus large d'embellissement du quartier avec notamment la rénovation l'hiver dernier des quatre immeubles bordant la rue ou encore la réfection récente de l'éclairage installé sur la voie publique.



L'Advocnar a besoin de vous pour lutter contre les nuisances aériennes

La proximité avec l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle fait de Gonesse l'une des villes les plus touchées par les nuisances aériennes. L'ADVOCNAR est une association qui milite pour réduire ces nuisances.

« Notre premier objectif est l'information des riverains, de ceux qui en premier lieu subissent les nuisances. Nous leur expliquons notamment l'impact des nuisances aériennes sur leur santé, car ce n'est pas qu'un problème de confort », explique Françoise Brochot, présidente de l'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes.

L'association fait aussi tout un travail de pédagogie pour tenter de faire comprendre que les nuisances aériennes ne sont pas une fatalité. « Il faudrait commencer par appliquer à Roissy toutes les mesures contre le bruit qui prévalent pour les autres aéroports. Les normes sont moins sévères à Roissy qu'à Nice ou à Toulouse » poursuit Françoise Brochot.

L'association cite aussi souvent l'exemple de Francfort qui est comparable en taille à Roissy : « Le récent couvre-feu obtenu par les associations à Francfort donne une légitimité à notre revendication ; on peut réduire les vols de nuit sans impact important sur le développement économique du secteur », affirme l'association.

La négociation avec les pouvoirs publics est une des principales missions que s'est donnée l'ADVOCNAR. Mais pour cela, il faut avoir un poids. L'association organise donc régulièrement des manifestations. L'association, qui compte 1600 adhérents, a besoin de plus de membres pour montrer que les habitants des villes voisines de l'aéroport sont concernés par ces problèmes et veulent des solutions.

Enfin, l'association fait aussi un travail juridique en déposant des plaintes et des recours notamment devant les instances européennes pour mettre en demeure l'Etat Français de faire respecter la législation existante en Europe mais qui n'est pas respectée à Roissy.

.....
 contact : 01 39 89 91 99 / contact@advocnar.fr

Les revendications de l'association

- le plafonnement et la réduction du nombre de mouvements sur toutes les plates-formes d'Ile-de-France à un niveau permettant de réduire significativement le bruit et la pollution,
- l'établissement d'un plan de réduction des vols de nuit en Ile-de-France, sur une période de huit heures consécutives, conformément aux recommandations de l'OMS, pour parvenir à terme à un couvre-feu généralisé sur toutes les plates-formes, comme celles de l'Ile-de-France, impactant une forte densité de population,
- la mise en place de trajectoires de moindre nuisance,
- l'élimination accélérée des aéronefs les plus bruyants.



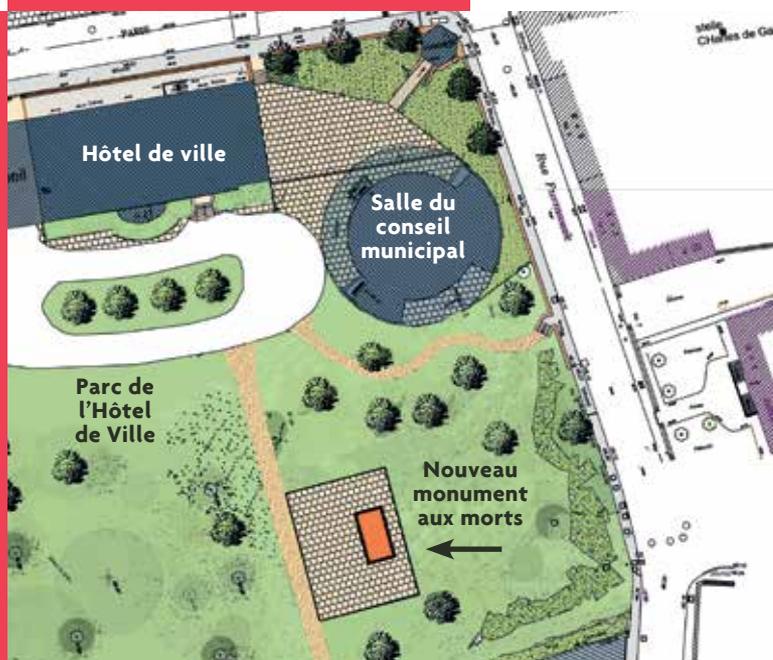
DOSSIER

Le nouveau monument aux morts sera inauguré le 11 novembre





L'actuel monument aux morts est implanté dans le cimetière de Gonesse (photo ci-contre). Afin d'associer plus largement les citoyens aux cérémonies patriotiques, un nouveau monument aux morts sera dévoilé et inauguré dans le parc de l'Hôtel de Ville le 11 novembre à 14h.



Le nouveau monument en cours de réalisation par l'atelier Vergne et la fonderie Ilhat.

Un nouveau monument aux morts à Gonesse sera inauguré le 11 novembre

Transmettre la mémoire est un axe fort de la politique de promotion de la citoyenneté de la municipalité. Selon Jean-Pierre Blazy, « apprendre aux nouvelles générations quelle fut l'horreur de la guerre, expliquer que la haine entre les peuples a toujours entraîné la mort et le chaos et raconter les destins tragiques de jeunes soldats tombés au combat contribue à éviter de reproduire les erreurs du passé ».

Les cérémonies patriotiques constituent un temps fort pour cultiver le devoir de mémoire. Jusqu'à ce jour, les commémorations se déroulaient autour du monument aux morts situé dans le cimetière communal. A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, la municipalité a souhaité faire déplacer le monument aux morts en centre-ville pour favoriser la participation du plus grand nombre. Or, l'actuel monument n'étant pas déplaçable, un marché public a été lancé pour la réalisation d'un nouveau monument aux morts. L'objectif était de sélectionner un projet à la fois esthétique et porteur de sens. A l'issue de la consultation, c'est la proposition portée par l'Atelier Joël Vergne (membre du syndicat national des sculpteurs et plasticiens français) qui a été choisie par une commission composée d'élus de la ville, du Conseil municipal des jeunes, du Conseil des sages et de représentants des anciens combattants.



Malika CAUMONT,
Maire-adjointe à la Jeunesse, à la Population, à la Citoyenneté et aux Centres Socioculturels.

« Nous avons souhaité que les Gonessiens découvrent le monument le jour de l'inauguration, c'est pourquoi nous ne publions aucune photo de l'œuvre choisie. Les cérémonies patriotiques permettent d'honorer les morts pour la France mais elles sont également l'occasion de passer des messages : ce monument sera un symbole de la paix que nous voulons construire pour les jeunes générations »

Grâce à un travail d'enquête mené par le service archives et patrimoine de la Ville, la construction de ce nouveau monument est également l'occasion de corriger et de compléter la liste des morts pour la France inscrite sur l'actuel monument qui comportait quelques oublis et fautes sur certains noms.

Le monument aux morts du cimetière inauguré en 1920 restera en place mais les commémorations qui s'y déroulaient auront désormais lieu autour du nouveau monument qui sera dévoilé le 11 novembre prochain à 14h.

UN PROGRAMME RICHE POUR LE 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre sera cette année enrichie à l'occasion de l'inauguration du nouveau monument aux morts. La programmation met à l'honneur la jeunesse et la culture pour sensibiliser au devoir de mémoire à travers du théâtre, une exposition et un concert.

- **14h** : rassemblement au monument aux morts
- **14h15** : Inauguration du monument aux morts : coupe du ruban tricolore et dévoilement du monument

- **14h30** : cérémonie patriotique :

- Levée des couleurs
- Dépôts de gerbe
- Lecture des morts pour la France par des jeunes de Gonesse suivie de la sonnerie aux morts par la fanfare
- Chant de la marseillaise par les jeunes de Gonesse accompagnés de la fanfare
- Allocutions :
 - Jean-Pierre Blazy, maire de Gonesse
 - Lecture du manifeste de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC)
 - Lectures de lettres de poilus par des élèves du lycée René Cassin, des élèves du collège Philippe Auguste et des membres du Conseil municipal des jeunes, du Conseil participatif de la jeunesse et du Service civique jeunes municipal.
 - Denis Dobo-Shoenenberg, Sous-Préfet

Distribution de la publication *Gonesse dans la Grande Guerre* réalisé par le service archives et patrimoine de Gonesse

- **15h30** : Départ pour la salle Jacques Brel (un bus sera mis à disposition)
- **16h** : représentation du théâtre Uvol : « Petites histoires de la Grande Guerre »
- **17h15** : verre de l'amitié et exposition « Temps de guerre » conçue par l'atelier de restitution, du patrimoine et de l'ethnologie du Conseil départemental et mise à disposition du recueil *Paroles des poilus à Gonesse* réalisé par Gustave Truc (UFAC).

Dimanche 12 novembre à 17h Concert gratuit

Proposé par la Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie à l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul

Gonesse dans la Grande Guerre : une publication historique municipale

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre et à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts, le service archives et Patrimoine de Ville éditera un recueil retraçant l'histoire de Gonesse et des Gonessiens pendant le premier conflit mondial. « Les témoins directs de cette tragédie ont disparu. Retracer l'histoire de notre commune au cours de ce conflit impose de consulter les fonds d'archives publiques, en premier lieu ceux de Gonesse, mais aussi de recourir aux documents pieusement

conservés par les descendants des combattants et de leurs proches. A partir de ces sources que sont les registres de délibérations, correspondances officielles ou familiales, cartes postales et photographies, la publication *Gonesse dans la Grande Guerre* a été construite autour de quelques dates et faits marquants de cette longue épreuve qu'a été la guerre 14-18 pour les Gonessiens », explique Denis Savineaux, Responsable du service archives et patrimoine de Gonesse.



Carte postale illustrant des militaires et des civils devant l'ancienne mairie de Gonesse (actuelle Agence civile).



Inventons la métropole : Triango, un nouveau quartier à Gonesse

Mercredi 18 octobre, la Métropole du Grand Paris a annoncé les 51 lauréats de son concours d'aménagement et d'urbanisme « Inventons la Métropole du Grand-Paris ». A Gonesse, c'est le projet Triango qui a été retenu.

Le projet propose la construction d'un quartier d'affaires à forte densité qui pourrait accueillir 11 500 emplois sur 15 hectares du Triangle de Gonesse. Ce quartier va voir le jour à partir de 2020 avec un développement par phases. Ce projet est porté par la société BSI qui a déjà l'expérience d'un projet similaire mené à Anvers. Le porteur de projet va même installer son siège social français à Gonesse et s'est engagé à rester dans le quartier pendant au moins quarante ans pour l'aider dans son développement.

Créer une communauté

Le projet prévoit notamment un développement d'entreprises techno-tertiaires, grâce à un système qui valorise l'entraide entre entreprises dont les activités seront complémentaires. Les artisans locaux seront également intégrés à cette démarche pour qu'ils puissent bénéficier du développement du quartier. C'est un des grands objectifs du projet Triango : construire une véritable communauté solidaire et complémentaire capable d'impulser une dynamique à tout le quartier et permettant de développer des services particuliers, adaptés aux entreprises installées dans le quartier (restauration, service de nettoyage, etc).

Un quartier éco-responsable

L'ensemble du projet est tourné vers l'économie circulaire, c'est-à-dire une économie qui lutte contre le gaspillage en faisant en sorte de réutiliser les matériaux. Une banque de données des matériaux va être créée pour compiler les informations sur tous les matériaux qui ont servi à la construction afin de pouvoir mieux les réutiliser. Les locaux seront facilement adaptables, ainsi les commerces pourront facilement devenir des bureaux puis des hôtels et inversement.

La construction du quartier se fera suivant les principes de la démarche "haute qualité environnementale" en matière d'émission de gaz à effet de serre mais aussi d'acoustique.

Un parc sportif sera intégré au quartier avec un système de récupération et de gestion des eaux de pluie. Enfin un espace agricole sera aussi réservé avec de la production sous serre à haut rendement.

Le projet Triango a convaincu grâce à son approche équilibrée, avec un haut niveau de densité d'emploi, de qualité environnementale et l'ambition sociale. Le tout avec une qualité architecturale qui permettra de redessiner l'entrée de ville.

Quand j'aime ma Ville...

Je respecte les agents du service public

Respecter les agents municipaux est non seulement un devoir élémentaire de savoir-vivre mais permet également à tous de bénéficier des services publics dans une ambiance apaisée.

Depuis plusieurs mois, les personnels d'accueil ou en contact avec le public sont confrontés à une augmentation des comportements inadmissibles. Certains usagers, mécontents de la réponse apportée à leur demande, profèrent des menaces ou insultent les agents publics. La Ville ne peut tolérer ces comportements.

Il faut tout d'abord rappeler que la loi sanctionne durement ce type d'actes. Le code pénal prévoit ainsi des sanctions allant de 45 000 à 150 000 euros d'amende et de 1 à 10 ans d'emprisonnement pour les personnes ayant menacé, agressé ou insulté les agents investis d'une mission de service public dans le cadre de leur fonction.

Les agents de la Ville appliquent la loi et lorsqu'ils informent les usagers d'une décision, ils le font dans ce cadre. Certains usagers estiment que le

fait qu'ils paient des impôts les autorise à avoir des exigences et des demandes déraisonnables. Le service public offre des droits aux usagers mais leur impose aussi des devoirs.

Si un usager estime que ses droits ne sont pas respectés, il existe des moyens de recours, mais la violence ou l'invective envers des agents qui ne sont que les messagers est un acte grave qui ne peut être toléré.

L'accumulation de ce genre de situations crée une ambiance très négative, qui a forcément des effets sur la qualité du rapport entre les usagers et les agents.

De son côté, la Ville travaille actuellement à un plan d'action pour améliorer la relation entre agents et usagers mais aussi pour permettre de répondre à ces comportements inacceptables de la meilleure manière.



Le guichet d'accueil du Pôle Population Education Solidarité.



Tout savoir sur vos impôts locaux

La taxe d'habitation fait l'actualité. Entre l'annonce d'une exonération pour 80% des Français et l'envoi des avis d'imposition ces dernières semaines, il est temps de faire le point sur cet impôt, au présent et au futur.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la municipalité avait décidé de ne pas augmenter les impôts en 2017. Si sur votre relevé d'imposition vous notez une légère hausse du montant que devez verser, il s'agit simplement de l'augmentation de 0,4% des bases (valeur locative), qui ne sont pas du fait de la Ville mais de la Loi de Finances votée par l'Assemblée Nationale. Par ailleurs l'effet est très modéré puisque l'augmentation ne sera que de quelques euros.

Malgré la baisse du financement de l'Etat, la municipalité a réussi en 2017 à maintenir une bonne qualité de notre service public local et un niveau satisfaisant d'investissement. Cependant, la suppression de la taxe d'habitation fait craindre des réductions de recettes encore plus fortes.

Le métro à Gonesse en 2024 c'est

- **La valorisation du patrimoine des Gonessiens** : avec le métro le patrimoine immobilier des Gonessiens prospérera de 15 à 20% comme dans tous les sites de ce métro du Grand Paris Express.
- **Des recettes fiscales importantes** : les études effectuées permettent d'envisager deux ressources essentielles dès 2028/2030. D'une part la taxe foncière payée par les nouvelles entreprises du Triangle devrait rapporter chaque année près 11 millions d'euros à la Ville, ce qui conforte les ressources de Gonesse. Cela permettra à l'avenir d'envisager une baisse des impôts locaux des ménages. D'autre part, les impôts payés par les entreprises (cotisations foncières des entreprises, cotisations sur la valeur ajoutée, ...) et perçus par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France offriront des recettes importantes qui bénéficieront à toutes les communes de l'agglomération.

	2006	2016	2017	EVOLUTION SUR 11 ANS
TAXE D'HABITATION	17,65%	16,35%	16,35%	- 1,3 POINT
TAXE FONCIÈRE	17,17%	18,97%	18,97%	+ 1,8 POINT

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les Gonessiens a chuté passant de 9,11% en 2014 à 6,94% en 2016 (inchangé en 2017) soit -2,17 POINTS.



Michel JAURREY,

Adjoint au Maire délégué aux finances
et à la commande publique

Le Président de la République a annoncé une réduction importante des dotations de l'Etat aux collectivités. Qu'en pensez-vous ?

Comme l'ensemble des élus locaux, je suis très inquiet. Après quatre années de baisse de 11 milliards d'euros de la dotation forfaitaire, principale dotation de l'Etat, les collectivités territoriales devront consentir un rude effort supplémentaire de 13 milliards d'euros sur les cinq prochaines années. C'est énorme. Les Présidents de Région avaient exprimé leur colère en claquant la porte de la conférence du Premier ministre après l'annonce de la réduction. La dotation forfaitaire versée par l'Etat était passée à Gonesse de 4,7 millions d'euros en 2014 à moins de 2 millions d'euros en 2017, soit une perte considérable de 2,7 millions d'euros. Avec cette réduction encore plus forte, que restera-t-il ? C'est très grave pour les finances de toutes les collectivités car cette très sévère réduction de recettes porte une atteinte au service rendu aux habitants et à l'investissement local qui représente près de 70% de l'investissement public.

Mais la taxe d'habitation va être supprimée pour 80% des familles ?

Pourquoi 80% et pas 100% ? Où est le principe d'égalité ? Le message gouvernemental est clair, les classes moyennes sont sacrifiées et paieront. Le gouvernement fait un cadeau énorme de 3,2 milliards d'euros pour quelques familles

très riches qui ne paieront plus l'ISF. Voilà les seuls gagnants. Quant aux perdants, ce sont les retraités, les fonctionnaires ainsi que les couches populaires et moyennes, avec la réduction des APL, l'augmentation conséquente de 1,7 point de la CSG, l'hôpital public très sévèrement ponctionné, l'abandon du tiers payant... Comment s'étonner qu'Emmanuel Macron soit considéré par les Français comme le "Président des riches".

Croyez-vous à la promesse du Ministre qui prétend que les collectivités seront compensées à l'euro près ?

Aucun élu local, quelle que soit son étiquette ne le croit. L'association des Maires de France est unanime sur ce point comme sur les 13 milliards de réduction de dotation de l'Etat. L'expérience nous montre que cet engagement n'est jamais tenu. Le premier exemple c'est l'exonération de la taxe foncière pour les bailleurs sociaux qui réalisent des grands travaux sur leur patrimoine. Pour Gonesse le produit de cette part de taxe foncière exonérée représente 1,080 million d'euros en 2017. La compensation de l'Etat est de 93 359 euros. Il manque près d'un million d'euros. Le deuxième exemple, c'est la compensation de la taxe professionnelle, suite à la réforme de 2011, jusqu'en 2017 payée à l'euro près, et que ce gouvernement va réduire de 9,2% en 2018. Qui paiera cette facture ? Toujours les mêmes, les communes et les citoyens.

Deux nouveaux commerçants

Depuis le printemps dernier la ville compte un nouvel opticien installé à la Fauconnière et un marchand de vêtements installé dans la galerie marchande de la Grande Vallée. Retour sur l'installation de ces deux nouveaux commerçants.

Centre optical

Raphaël Chiche est opticien-visagiste. Il vous accueille depuis mai dernier dans sa boutique entièrement rénovée et très lumineuse situé au 4 square du Nord dans le quartier de la Fauconnière à quelques mètres du poste de police municipale. Les services et les paires de lunettes proposés sont adaptés à tous les styles et toutes les bourses. Afin de faciliter les démarches administratives et d'éviter les avances de frais à ses clients, M. Chiche applique le tiers payant avec la sécurité sociale ou la CMU et dispose d'un grand nombre d'agréments lui permettant de traiter directement avec la quasi-totalité des mutuelles.

« Jusqu'à présent, le quartier de la Fauconnière était dépourvu d'opticien. J'ai donc pensé qu'il était important que les nombreux habitants de ce quartier puissent y avoir facilement accès » rappelle M. Chiche.

Bien conscient que certaines personnes ont du mal à se déplacer, cet opticien propose également des visites à domicile sur rendez-vous sur l'ensemble de la ville.

Pour tous renseignements,
contacter le 01 39 87 32 40

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h30 à 19h

Le vendredi de 9h30 à 16h

Le dimanche de 9h30 à 13h



Magasin de vêtements Anouch

Un nouveau magasin de vêtements a récemment ouvert dans le centre commercial de la Grande Vallée. Située en face des caisses du supermarché, l'enseigne Anouch propose de quoi vous habiller de la tête au pied. Chemises, tee-shirts, pulls, jeans, manteaux pour juniors ou adulte y sont disposés avec soin.

Cette boutique est tenue par la famille Muratyan dont la longue expérience dans le textile est gage d'un savoir-faire dans le domaine de l'habillement. Etant également fabricant de textile, elle commercialise dans leur boutique des vêtements de leur propre marque sous le label « Original Stef Design ».

« Nous accordons une grande importance à la relation humaine qui se tisse avec nos clients. Certains viennent nous voir car ils sont déçus de vêtements commandés sur Internet. Nous leur apportons des conseils sur les tailles ou les coupes vestimentaires qui leur conviennent. » souligne Mme Muratyan.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 20h



FORMATION**Portes ouvertes de l'institut de formations paramédicales**

L'institut Albert Schweitzer de Gonesse qui dispense des formations paramédicales permettant d'obtenir son diplôme d'aide-soignant ou d'infirmier organise une journée portes ouvertes le samedi 2 décembre de 9h à 13h.

Au cours de la journée, l'établissement présentera ses préparations aux concours, formations, remises à niveau avec la participation des étudiants et des formateurs.

Information 2 boulevard du 19 mars 1962
www.ifsa-ifsu-gonesse.fr

SCOLAIRE**Ouverture des inscriptions scolaires**

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2015 ouvriront prochainement. Vous pourrez téléphoner au service scolaire au 01 34 45 10 75 à partir du 13 novembre afin de prendre rendez-vous. Les inscriptions pourront s'effectuer entre 20 novembre et le 10 février. Pour vous inscrire il est nécessaire de fournir les pièces suivantes : le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois, le carnet de santé de l'enfant, un justificatif de domicile, une pièce d'identité du représentant légal venant faire l'inscription, le jugement du tribunal (en cas de divorce).

ENVIRONNEMENT**Ramassage des déchets verts**

L'automne s'est installé avec son lot de feuilles mortes. Pour les évacuer ou pour vous débarrasser de tout autre déchet vert provenant de votre jardin via les tournées de ramassage en porte à porte vous avez jusqu'au 8 novembre. Après cette date, il faudra vous rendre à la déchetterie de Gonesse. Les tournées de ramassage reprendront au printemps.

Déchetterie de Gonesse : 08.00.73.57.36
 17, rue Gay Lussac
 du 1er novembre au 31 mars
 du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h30
 Samedi : 9h-17h30. Dimanche : 9h-13h

CULTURE**Histoires d'art**

Le 19 octobre Mohammed Hakkou, maire-adjoint délégué à la Culture a lancé depuis le Grand Palais la deuxième saison du projet Histoires d'art.

Les prochaines actions :

Ateliers courts, sans inscription entre 14h et 17h

15 nov. : Cinéma Jacques Prévert

18 nov. : Galerie du Centre C^{ial} Grande Vallée

22 nov. : Centre socioculturel Marc Sangnier

24 nov. : Centre socioculturel Louis Aragon

29 nov. : Médiathèque de Coulanges

Visites suivies d'un atelier, sur inscription

20 nov. : Grand Palais - Exposition *Gauguin l'alchimiste*

6 déc. : Musée de la Renaissance - Château d'Ecouen

Tout public - Gratuit

Renseignement – Réservation : 01 40 13 62 79
 ou histoiresdart.gonesse@rmngp.fr



STATIONNEMENT

Mise en place de zones blanches

Afin de faciliter le stationnement dans le secteur de la gare, la municipalité a décidé la création d'une zone blanche dans le quartier des Tulipes. Cette zone blanche sera comprise entre les rues H. Sellier et H. Berlioz et répondra à de nouvelles règles de stationnement. Le stationnement y sera réglementé du lundi au vendredi de 9h à 18h. Sur ces périodes, seuls les riverains en possession d'une carte de stationnement seront autorisés à stationner. En revanche tout véhicule stationné et ne présentant pas la carte zone blanche sera susceptible d'être verbalisé.

La mise en œuvre de cette nouvelle zone à stationnement réglementé et gratuit entrera en vigueur début février 2018.

Pour obtenir la carte de stationnement « Zone blanche », les résidents des rues situées dans le périmètre défini devront remettre une copie de leur carte grise (deux véhicules par foyer) au service de la Police Municipale durant les heures d'ouverture au public.

Poste de police municipale :
3 avenue G. Clémenceau - 01 30 11 89 89
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



JEUNESSE

La Ville décroche le label URBACT

Le programme URBACT qui récompense les bonnes pratiques liées au développement urbain durable vient de retenir la candidature de la Fabrique numérique de Gonesse. Ceci marque une véritable reconnaissance du travail accompli pour l'insertion professionnelle des jeunes par la Ville de Gonesse ainsi que la Communauté d'agglomération Roissy Pays. Les candidatures sont triées sur le volet. Sur l'ensemble des 25 pays européens seules 97 candidatures ont été retenues dont deux en Ile-de-France : Gonesse et Paris. Cette sélection marque l'intérêt au niveau européen de ce projet porté par la municipalité permettant aux jeunes sortis du système scolaire de retrouver la voie de l'apprentissage ou de l'emploi.

Le programme européen URBACT permettra à l'agglomération de développer davantage les échanges avec les grandes villes européennes et de trouver des soutiens économiques pour le financement de futurs projets.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

29 août : PANCHAVARNAM Mayuran

31 août : BEKKAYE Mohamed-Imran

1 septembre : ARIBI Liyah

2 septembre : CALDARAS Béatrice

3 septembre : FERREIRA JIMENEZ Sofia

3 septembre : SYLLA Zakariya

4 septembre : DOUKROU Idryss

4 septembre : MATUBA Aniston

8 septembre : AKAKPO Lyana

9 septembre : dos REIS TIMON Rafael

11 septembre : TARDITI Gaspard

12 septembre : CANTOBION Jaïna

12 septembre : ÇELIK Ferzan

16 septembre : AZIZ Ayman

16 septembre : TREILLES Ilyan

17 septembre : YA Eddy

18 septembre : TAPE Akissi

19 septembre : BENHAMOU Bella

19 septembre : BENKIR Soumaya

20 septembre : YUSUF YONAN Mathias

20 septembre : KOBÀ Eugène-Ethan

20 septembre : RAMJAUN Lina

23 septembre : NIAKATÉ Assa

27 septembre : DUMAN Marie

MARIAGES

2 septembre : ARITUS Willy et NERIVAL Islande

23 septembre : ADIPARAMANE Laurent et

SAMY Arunnmozhi

23 septembre : NGWISANI MBAKI Guillaume

et MATONDO MAKETO Guillaume

DÉCÈS

10 septembre : BARBERA née ROSSO Lydia

11 septembre : MENIL Michel

13 septembre : DOUIDI Messaoud

19 septembre : GIRARD née HÉLOIN Reine

24 septembre : MARTIN Francis

24 septembre : TORREGROSSA

née QUESSADA Andrée

26 septembre : CALIFANO née VESSILLO Maria

28 septembre : LANÇON Jean



SORTIR À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

CROC CINÉ

Durant les vacances scolaires, les bibliothécaires jeunesse t'invitent à profiter d'une projection de film pleine de mystère ! Alors rejoins nous pour un vrai ciné-surprise...

Public : 5-12 ans - **Entrée libre** - **Durée** : 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

CINÉMA



SAMEDI
4 nov.

14h30
Médiathèque de
COULANGES

CODER AVEC SCRATCH

Vous êtes novice en programmation informatique ? Vous souhaiteriez vous initier au codage ? Cet atelier est fait pour vous ! Venez découvrir Scratch, un logiciel de programmation permettant de créer des jeux tout en découvrant le codage de manière ludique !

Prochain atelier : 2 déc. "Jeux vidéo en famille"

Public : Tout public - **Entrée libre** - **Durée** : 2h
Réservation indispensable : 01 34 45 97 30

ATELIERS NUMÉRIQUES



SAMEDIS
4 et 18 nov.

14h30
Médiathèque de
COULANGES

BOURSE AUX JOUETS

Si vous souhaitez faire plaisir aux enfants de votre entourage à moindre frais, rendez-vous à la bourse aux jouets. Des particuliers y tiendront des stands vous proposant des jouets d'occasion et de matériel de puériculture. Nouveauté de cette année, une bourse aux vélos.

Tout public - **Entrée libre**
Renseignement – Réservation : 01 34 45 19 64 / 06 08 56 29 26

VIE LOCALE



DIMANCHE
5 nov.

10h-18h
Salle
JACQUES
BREL

CONFÉRENCE

CONFÉRENCE SUR LES ARNAQUES

par l'Association Agir

L'association Agir organise une conférence autour du thème «les arnaques au quotidien», à la maison Intergénérationnelle Daniel Dabit. Cette conférence vise à sensibiliser et montrer de manière évidente comment les escrocs procèdent afin de monter des arnaques.

GRATUIT sur inscription renseignement 01 30 11 55 20



LUNDI
6 nov.

14h
Maison
Intergénérationnelle
D Dabit

REQUIEM DE MOZART

par le Chœur Voix Si - Voix La

Créé avec l'énergie du dernier souffle du compositeur, le « Requiem » de Mozart est entré dans la légende ! Nul ne reste insensible à la beauté de cette œuvre ! Aujourd'hui plus que jamais, partager, à tout âge, nos cultures et nos émotions, semble indispensable à notre société. Voix Si – Voix La a décidé de porter ce « Requiem » au plus près des gens, en allégeant certaines contraintes artistiques, tout en préservant à cette œuvre magistrale sa qualité. Ce chef d'œuvre ouvre la voie à la culture musicale classique.

Direction : Jean-Christophe Grégoire-Albertini

Tout public - Entrées : 13€, 8€, 6€ - Durée : 1 h

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 60

www.voixsi-voixla.com



CONCERT

MARDI
7 nov.

20h
Salle
JACQUES BREL

CAPITAINE SUPERSPLIP

Animation - Comédie de David Soren - Avec Loup-Denis Elion, Benjamin Bolen, David Kruger - Américain - 2017 - VF

Deux copains de CM1 à l'imagination fertile, créent une BD qui raconte l'histoire d'un super-héros un peu barré, le Capitaine Superslip !

Concours de déguisement de super-héros

Enfilez votre plus beau costume de super héros et venez assister à cette séance pour tenter de repartir avec des surprises !

Tout public à partir de 7 ans - Durée : 1 h29

Renseignements – Réservation : 01 39 85 21 92



CONCOURS / CINÉMA

MERCREDI
8 nov.

14h
Cinéma
JACQUES
PRÉVERT

ATELIER

CROQ' MARMOTS

8 novembre : Croq'Jeu

15 novembre : Croq'Histoires

22 novembre : Croq'Numérique

Le mercredi à la médiathèque, tout est permis ! Alors viens t'amuser autour des jeux, histoires et ateliers créatifs que te proposent les bibliothécaires...

Public : de 5 à 12 ans - **Entrée libre** - **Durée** : 1h
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30



TOUS LES
MERCREDIS

15h
Médiathèque de
COULANGES

ATELIERS DE CONVERSATION

Vous apprenez le français ? La médiathèque vous invite à participer à un groupe de conversation en langue française, de manière ludique et conviviale, autour de sujets liés à l'actualité ou la vie quotidienne. Chaque thème de conversation est l'occasion de découvrir également les ressources de la médiathèques : livres, films, albums, journaux et magazines... autour d'un café !

Public : Adultes - **Entrée libre** - **Durée** : 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30



ATELIER

VENDREDIS
10, 24 nov.
et 1^{er} déc

14h30
Médiathèque de
COULANGES

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : INAUGURATION DU NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS

- **14h** : rassemblement au monument aux morts
- **14h15** : Inauguration du monument aux morts
- **14h30** : cérémonie patriotique
- **15h30** : Départ pour la salle Jacques Brel
- **16h** : représentation du théâtre Uvol : « Petites histoires de la Grande Guerre »
- **17h15** : verre de l'amitié et exposition « Temps de guerre »

Renseignement – Réservation : 01 34 45 11 06
Un car est prévu au départ de la mairie pour rejoindre la salle Jacques Brel.

CITOYENNETÉ



SAMEDI
11 nov.
à partir de
14h

CONCERT DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Proposé par la Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie à l'Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul.

Avec Nicolas Debacq, trompette et Carolyn Shuster Fournier, orgue

Renseignement : 01 34 45 11 06
Entrée libre



DIMANCHE
12 nov.
.....
à 17h
EGLISE ST-PIERRE
ST-PAUL

Dans le cadre des ATELIERS RUDIMENTAIRES VI - Paysages Urbains du Théâtre Sans Toit - Du 13 au 17 novembre

LES CASTELETS VAGABONDS

Par le Théâtre Sans Toit

Associant théâtre d'objet et univers du jardinage, marionnettes et contes, ces deux formes courtes se jouent en castelets et s'adressent à tous les âges : le premier volet des Castelets Vagabonds propose ainsi une reprise du « Petit Poucet » avec arrosoirs et pots de fleurs ; dans un second volet, des jeux d'ombres esquissent une fable écologique

Mise en scène : 1er volet Gilbert Epron / 2è volet Mathieu Enderlin
Interprètes : Léa Debenedetti, Audrey Dugué, Mathieu Enderlin
Ce spectacle a été créé dans le cadre de l'accueil en résidence par la Ville de Gonesse.

Tout public à partir de 5 ans - Entrée libre - Durée : 30 mn



VENDREDI
17 nov.

THÉÂTRE
18h
Salle d'exposition
PÔLE CULTUREL
DE COULANGES

© Jean-Yves Lacôte

PAYSAGES URBAINS

Photographies de Jean-Yves Lacôte

Conçue en collaboration avec le centre de ressources du Pôle culturel de Coulanges et avec des photographies de Jean-Yves Lacôte, cette exposition s'attache à révéler le caractère insolite des paysages urbains.

Tout public - Entrée libre - 9h30-12h30 / 14h30-17h30



EXPOSITION
DU
**13 AU 17
nov.**
Salle d'exposition
PÔLE CULTUREL
DE COULANGES

© Jean-Yves Lacôte

Plus d'infos dans la brochure de la saison culturelle ou au 01 34 45 97 60

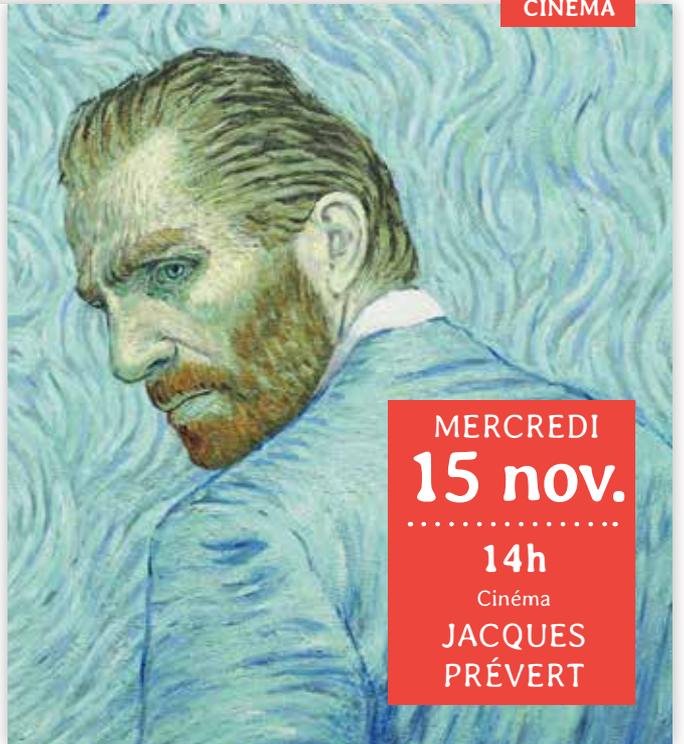
LA PASSION VAN GOGH

Animation, de Dorota Kobiela et Hgh Welchman. Avec C.Berthier, G. Le Doze, X.Fagnon - Britannique, Polonais - 2017 - VO
Paris, été 1891, Armand Roulin est chargé par son père, le facteur Joseph Roulin, de remettre en mains propres une lettre au frère de Vincent van Gogh, Theo. La nouvelle du suicide du peintre vient de tomber. (...) Il découvre combien sa vie a été surprenante et passionnée. Et que sa vie conserve une grande part de mystère.

Dans le cadre du projet Histoires d'art à Gonesse, en partenariat avec la RMN (Réunion des musées nationaux), cette séance sera suivie d'un atelier avec l'artiste Benoit Grimberg.

.....
Tout public - Durée : 1 h35

Renseignement – Réservation : 01 39 85 21 92



MERCREDI
15 nov.

.....
14h

Cinéma

**JACQUES
PRÉVERT**

ATELIERS

ON N'A PAS TOUT LU

10h30

15h

Venez partager vos goûts en matière de lectures autour d'un café. Coups de cœur, déceptions, tous les avis sont permis ! Ce rendez-vous est mensuel, avec une alternance de séances consacrées aux romans et films, et de séances consacrées aux BD et mangas.

.....
Public : Adultes - Entrée libre - Durée : 2h

SAMEDI
18 nov.

.....
Médiathèque
de
COULANGES

GRAINES DE CRITIQUES

Parce que ton avis de jeune lecteur compte, tu es invité à venir partager tes expériences de lecture, de cinéma, de musique, et pourquoi pas influencer les décisions d'achat des bibliothécaires.

.....
Public : Ados 12-18 ans - Entrée libre - Durée : 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

LES ANGES MUSICIENS

Par Gildas Guillon, Rémy Hermitant, Mi-Sung Kim, Antoine Sebillotte, Aquilès Tapia, Diego Uribe

En hommage au superbe panneau peint du XVI^{es}, représentant des anges musiciens, situé sous la tribune de l'orgue de l'église St-Pierre-St-Paul de Gonesse, les professeurs de l'Ecole de Musique accompagnés par un chœur d'enfants et Jean-Pierre De Luri, titulaire de l'orgue, proposent un spectacle mêlant musique instrumentale et vocale du Moyen-Âge à nos jours. Instruments anciens et modernes y dialogueront, à l'ombre de l'orgue pluri-centenaire.

.....
Tout public - Entrées : 7€, 5€, 3€ - Durée : 1h
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 60

CONCERT

DIMANCHE
19 nov.

.....
15h30

Eglise
**ST-PIERRE
ST-PAUL**



VIE PUBLIQUE



LUNDI
20 nov.

20h30
Salle du
**CONSEIL
MUNICIPAL**

CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour définir les orientations politiques et régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Ces séances étant publiques, tous les Goussiers sont invités à y assister.

.....

CINÉMA



MERCREDI
22 nov.

14h
Cinéma
**JACQUES
PRÉVERT**

DU VENT DANS LES ROSEAUX

Programme de Courts-métrages - Collectif - France, Belgique- 2017
Eliette vit dans un pays où le roi a interdit la musique. Un troubadour venu d'Orient s'y fait confisquer ses instruments. Ils se lient d'amitié. Ensemble ils vont mener le peuple à se libérer de la tyrannie.

Séance suivie d'un atelier d'initiation à la percussion corporelle

.....

Tout public à partir de 5 ans - **Entrée** : ...€ - **Durée** : 1 h02
Renseignement – Réservation : 01 39 85 21 92

SALON DE LA GASTRONOMIE

Placée sous le signe de la Bretagne, cette édition vous permettra de découvrir un "bar à huîtres", des stands autour des arts de la table ou proposant des produits régionaux.

.....

Tout public - Entrée : 2,50/personne pour les trois jours
Renseignement : 01 34 45 19 64

VIE LOCALE



DU
**24 AU 26
nov.**

.....
Ven. & Sam.: 15h-20h
Dim.: 10h-18h

Salle
JACQUES BREL

BIBERONS DE LECTURE

Les biberons de lecture, c'est pour les tout-petits, car les livres, c'est bon pour les bébés ! Un samedi matin par mois, les bibliothécaires invitent les enfants (et leurs parents) à une séance animée de lecture d'albums, de comptines, de jeux de doigts, d'écoute musicale et autres trouvailles concoctées à leur intention.

.....

Public : enfants et leurs parents - **Entrée libre** - **Durée** : 30 mn
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER



SAMEDI
25 nov.

.....
10h (0-2 ans)
10h30 (0-5 ans)
Médiathèque de
COULANGES

RENCONTRE MUSICALE

Un album, une chanson ou un(e) artiste vous a fait vibrer récemment ? Alors rejoignez les bibliothécaires pour le partager et profitez également de leurs «découvertes musicales» ! Un moment d'écoute à savourer autour d'un café !

.....
Tout public - Entrée libre sur réservation - Durée : 2h
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER

SAMEDI
25 nov.

.....
15h
Médiathèque de
COULANGES



LE REVEIL MAMAN

Par Jérôme Aubineau et Basile Gaho

Jérôme Aubineau et Basile Gaho excellent dans l'art de mêler paroles et musique.

Oscar est un petit garçon qui est toujours en retard. Oscar n'aime pas se presser, Oscar n'aime pas se dépêcher. C'est sa maman qui le réveille... c'est son réveil maman. Mais attention ce n'est pas un réveil comme les autres. Son réveil-maman a 3 sonneries... La première, c'est la plus agréable. Mais quand sonne la troisième, attention les oreilles. C'est une sonnerie colère, une sonnerie tempête ! Et si Oscar arrêta le temps... Tic tac... Tic tac... C'est sa tactique... Et vous, quel serait votre réveil idéal ?

Jérôme Aubineau, conteur / Basile Gaho, musicien

.....
Jeune public : de 3 à 6 ans - Entrée libre - Durée : 35 mn
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

THÉÂTRE

MERCREDI
29 nov.

.....
15h
Médiathèque
George SAND

SAMEDI
2 déc.

.....
15h
Auditorium de
COULANGES



CONCERT

JEUDI
30 nov.

.....
14h
Salle
JACQUES BREL



CARTOONS *Par Le Sacre du Tympan*

banlieuesbleues

Le Sacre du Tympan propose un concert ludique pour petits et grands en revisitant 50 ans de musique : Tex Avery et Piccolo Saxo rencontrent Scooby Doo, l'Araignée, poursuivie par l'Ane Trotro et Bob l'éponge ou encore Super Mario Bros télescopant Tex Avery.

Fred Pallem : direction, guitare, guitare baryton / Joce Mienniel : saxophones - flûte - claviers / Lionel Segui : trombone, trombone basse, tuba / Fred Escoffier : synthétiseurs / Jérémie Piazza : percussions, batterie, électronique

.....
Tout public - Entrées : 7€, 5€, 3€ - Durée : 45mn à 1h10 - Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 60 www.lesacre.com/cartoons

THÉÂTRE

PASSAGER CLANDESTIN

Par la Compagnie Arketal

Voici l'histoire d'un berger, Giovanni Pastore, descendu de ses montagnes du Frioul, pour chercher du travail en Europe et « le paradis sur terre ». Il va presque le trouver, en France, à Cherbourg où le paquebot, « Le Titanic », est à quai avant de lever l'ancre vers New York.

Mise en scène : Sylvie Osman / Interprétation : Fanny Fezans, Thibault Pasquier, Laurent Robert, Jean-Baptiste Saunier

Public : à partir de 14 ans - Entrées : 13€, 8€, 6€ - Durée : 1h
Réservation indispensable : 01 34 45 97 60
www.arketal.com



JEUDI
7 déc.

19h
Auditorium de
COULANGES



CONCERT



SAMEDI
9 déc.

20h
Salle
JACQUES BREL

CONCERT DES BGB LAISSE ENTRER LA LUMIÈRE

Les BGB remontent sur scène et vous proposent d'assister à leur nouveau spectacle. Une belle soirée musicale en perspective préparée par ce groupe de musiciens amateurs mais plein de talent.

Tout public - Entrées libre - Renseignement – Réservation : 06 95 82 16 98 ou sur bgb@gmail.com

THÉÂTRE

YOUTH par La Cie des Hommes

Une aventure théâtrale et humaine extraordinaire avec des adolescents de Garges et Gonesse

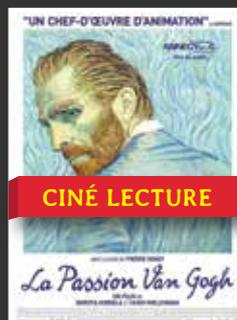
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 60



SAMEDI
9 déc.

20h30 à GARGES

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA JACQUES PRÉVERT





MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 6 NOVEMBRE

Salade de riz à la niçoise
Salade de pommes de terre
Emincé de dinde sauce mimolette
Omelette
Mélange de légumes
Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré
Fruits de saison

MARDI 7 NOVEMBRE

Carottes râpées
Chou rouge râpé
Burger de bœuf sauce échalote
Pavé de poisson mariné au thym
Purée de pommes de terre
Carré de l'est
Brie
Mousse au chocolat au lait
Crème dessert au caramel"

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Salade verte et maïs
Céleri rémoulade
Jambon de Paris
Pavé du fromager
Coquillettes
Fromage fondu Président
Rondelé nature
Fruits au sirop

JEUDI 9 NOVEMBRE

Potage de légumes
Gigot d'agneau au jus
Poisson frais
Flageolets au jus
Gouda
Emmental
Fruits de saison

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Concombre en salade
Endives fraîches et croûtons
Poulet rôti
Filet limande estragon
Epinards à la crème
Moelleux "nutolade" et crème anglaise"

LUNDI 13 NOVEMBRE

Taboulé
Salade de tortis au surimi
Sauté de porc à la diable
Poisson blanc gratiné
Haricots beurre et haricots verts
Camembert
Tomme blanche
Fruit de saison

MARDI 14 NOVEMBRE

Salade coleslaw
Tomates aux olives
Merguez au jus
Médailillon de merlu à l'oseille
Pommes de terre béchamel
Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré
Compote de pommes
Compote pomme banane

MERCREDI 15 NOVEMBRE

Betteraves mimosa
Chou-fleur vinaigrette
Escalope de poulet au jus
Filet de hoki en sauce
Frites et ketchup
Edam
Tomme noire
Fruits de saisons

JEUDI 16 NOVEMBRE

Salade jurassienne
Salade verte et cœur de palmier
Rôti de veau à la tomate
Fricassée de saumon paprika
Blettes au gratin
Fromage blanc au fruit ou sucré
Moelleux au chocolat
Tarte au flan

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Mâche à la mandarine
Pomelos et sucre
Filet de colin meunière
Cordon bleu
Pêle-mêle provençal et riz
Tartare ail et fines herbes
Saint Môret
Fromage blanc au caramel avec pop corn
Fromage blanc au caramel avec spéculoos

LUNDI 20 NOVEMBRE

Lentilles
Salade de pois chiches à l'orientale
Emincé de bœuf sauce bédouin
Colin ail et fines herbes
Carottes Vichy
Cotentin nature
P'tit Louis
Fruits de saison

MARDI 21 NOVEMBRE

Salade anglaise au cheddar
Salade grecque
Tomate farcies
Boulettes soja tomate
Riz créole
Mimolette
Saint Paulin
Flan nappé au caramel
Mousse au chocolat au lait

MERCREDI 22 NOVEMBRE

Potage Du Barry (chou fleur)
Escalope de porc aux olives
Calamar à la romaine
Coquillettes
Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré
Fruits de saison

JEUDI 23 NOVEMBRE

Chiffonnade de salade
Emincé de dinde Montboissier
Poisson gratiné au fromage
Gratin de pommes de terre au fromage à raclette
Mousse aux marrons maison

VENDREDI 24 NOVEMBRE

Pizza au fromage
Paupiette de veau sauce lyonnaise
Colin sauce méridionale
Ratatouille
Petit suisse aux fruits ou sucré
Fruits de saison

LUNDI 27 NOVEMBRE

Salade de riz à la catalane
Maïs et thon
Escalope de dinde au curry
Omelette au fromage
Epinards à la crème
Carré de l'est
Brie
Fruits de saison

MARDI 28 NOVEMBRE

Salade fantaisie
Salade coleslaw
Lasagnes à la bolognaise
Lasagnes au saumon
Haricots beurre à la provençale
Yaourt aromatisé
Yaourt nature sucré
Ananas au sirop
Poire au sirop

MERCREDI 29 NOVEMBRE

Salade verte et emmental
Salade verte aux lardons
Poulet rôti au jus
Filet de hoki à la ciboulette
Méli mélo danois
Bûchette mi-chèvre
Camembert
Eclair au chocolat ou à la vanille

JEUDI 30 NOVEMBRE

Pâté de foie
Terrine de poisson blanc
Sauté de veau sauce marengo
Pavé de poisson mariné au thym
Purée de pommes de terre
Tomme noire
Cantal
Fruits de saison

VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE

Concombre à la crème
Pomelos et sucre
Saucisse de Montbéliard
Poisson frais selon arrivage
Lentilles
Fromy
Rondelé nature
Smoothie banane kiwi

Groupe socialiste et apparentés

LIGNE 17 DU METRO MENACEE : MOBILISONS NOUS !

Le métro du Grand Paris est un projet destiné à relier les banlieues entre elles et à un créer un développement économique autour des 68 gares. Ce projet de métro est financé depuis 2011 par une ligne d'imposition sur les taxes foncières et d'habitation (entre 10 et 25 euros par foyer fiscal) et permet de lever 500 millions d'euros chaque année. Le reste du financement se fera par emprunt à long terme, sur le modèle du métro parisien dont les remboursements ont duré jusqu'en 1970.

Le Val d'Oise ne compte dans ce nouveau schéma qu'une seule gare, celle du Triangle de Gonesse. Cette gare est essentielle pour l'attractivité de notre commune. Le RER D est aujourd'hui une ligne qui ne fonctionne pas bien et les Gonessiens ont besoin d'un transport en commun plus performant pour rejoindre les pôles économiques de la Région. Ne pas le faire ou le retarder serait injuste et fragiliserait encore notre territoire déjà touché par le chômage et le manque de transports !

Décidé sous le quinquennat de Nicolas SARKOZY, et confirmé sous celui de François HOLLANDE des rumeurs persistantes semblent aujourd'hui le remettre en cause. Ne pas le faire ou le retarder serait remettre en cause la parole de l'Etat !

Le projet de ligne 17 qui passe par Gonesse et relie Roissy à St Denis en passant par le Bourget fait partie du dossier de candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024. Ne pas le faire ou le retarder serait remettre en cause la parole de la France !

Nous vous invitons à signer la pétition en ligne www.change.org ou à compléter un bulletin de soutien dans les services municipaux de la Ville.

PROJET DE NOUVELLE CRECHE

Lors du Conseil Municipal du mois d'octobre il était proposé aux élus une première décision relative à la création d'une délégation de service public pour la création d'une nouvelle crèche à Gonesse. Celle-ci se situera au RDC du bâtiment qui sera construit à la place du Gymnase Rambert désormais démolit. Ce sujet aurait dû faire l'unanimité, ce qui a presque été le cas à l'exception d'un seul élu, pourtant issu de la liste majoritaire bien qu'exclu depuis, et dont l'attitude d'opposition systématique l'a conduit à ne pas voter pour la crèche afin de servir son arrivisme obsessionnel.

Groupe communiste et républicain

POUR LA LIGNE 17 DU MÉTRO DU GRAND-PARIS EXPRESS

Le Gouvernement Emmanuel MACRON – Édouard PHILIPPE remet en cause la réalisation de la ligne 17 du Grand-Paris express. Ce renoncement aggravera la fracture territoriale dans le Nord Francilien et plus particulièrement dans l'Est du Val-d'Oise qui est une nouvelle fois sacrifié par des décisions budgétaires à courte vue, prises par des décideurs déconnectés des réalités.

Pourtant, cette nouvelle voie de transport a été déclarée d'utilité publique au journal officiel du 16 février 2017. Elle reliera l'aéroport Charles-de-Gaulle, la zone d'activité internationale aérolians Paris-Nord 2, l'aéroport du Bourget, le Triangle de Gonesse, le futur village des médias du Bourget pour les JO 2024, le village olympique à Saint-Denis Pleyel.

Cette ligne figure dans le projet olympique de Paris. L'aéroport y est présenté comme le premier lieu d'accueil des visiteurs internationaux, relié directement aux sites olympiques par la ligne 17.

Les habitants de notre territoire, une fois de plus relégués, ne peuvent plus attendre les hypothétiques projets promis le temps d'une campagne électorale et constamment remis en cause.

Cette ligne de métro automatique dotée d'une gare sur le Triangle de Gonesse sera le moteur de développement économique et écologique d'un territoire trop longtemps abandonné par les différentes majorités politiques au pouvoir.

Formidable atout pour le dynamisme de notre territoire et pour réussir la transition écologique la ligne 17 représente un outil indispensable pour réduire les inégalités territoriales dans l'Est du Val-d'Oise et le Nord de la Seine et Marne.

Elle répond à un nécessaire rééquilibrage entre l'Ouest et l'Est parisien et renforce les possibilités d'accès à l'emploi pour nos habitants, en facilitant les déplacements au cœur d'un pôle économique créateur de richesses en Ile-de-France.

Le conseil municipal du 16 octobre a voté une motion exigeant le maintien de la réalisation de la ligne 17 pour 2024.

L'action se poursuit par le lancement d'une pétition pour la ligne 17 en 2024, le droit à l'accès aux emplois, à la culture et aux loisirs, pour le respect de la parole donnée en faveur du développement pour tous.

Agir pour Gonesse

Cambriolages : Jean-Pierre Blazy ne savait pas

De nombreuses plaintes déposées au commissariat par des Gonessiens agacés par les cambriolages ont eu la mauvaise surprise d'apprendre que M. le maire savait qu'il y avait des "traffics" mais ignorait que la ville dont il est maire depuis plus de 25 ans était victime de cambriolages.

Repenser la sécurité ne doit pas seulement être le titre d'un ouvrage dont il est l'auteur mais la priorité d'une équipe municipale.

La délinquance à Gonesse a-t-elle baissé depuis la mise en place de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) et le système de voisins vigilants ? La question est légitime.

Conseil Municipal du 25 septembre 2017 agité : un seul sujet la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

La France entière a été alertée de la tenue de ce conseil municipal qui avait pour seul but de sauver le « soldat EuropaCity ». Alertée notamment à travers un rouleur compresseur de propagande autant sur les panneaux municipaux que les panneaux d'affichage libre, le tout aux frais du contribuable. C'est cela la démocratie à Gonesse, tous les canaux de communication au service de la mégalomanie du monarque. Lors de ce conseil nous avons été choqués que l'ex-député mais toujours maire, Jean-Pierre Blazy, puisse mettre en doute l'intégrité du commissaire enquêteur ayant rendu un avis défavorable. C'est cela la démocratie à Gonesse, lorsque l'on ne partage pas l'avis du monarque on doute de notre intégrité.

Nous avons également assisté à un spectacle, quelque peu brouillon, orchestré par M. le maire. Certains élus de la majorité s'exprimaient après de longues années de silence. Sortir du silence pour lire un petit mot pour défendre jusqu'au ridicule EuropaCity. C'est cela la démocratie à Gonesse, un conseil municipal mis au pas.

En faisant intervenir la police municipale, nationale et la Brigade Anti-Criminalité pour tenter de faire évacuer des opposants à EuropaCity, une fois de plus Jean-Pierre Blazy montre que c'est un vrai démocrate...

Défendre l'avenir du territoire ne doit pas nous empêcher de défendre la démocratie.

Conseil Municipal du 16 Octobre 2017 Motion relative à la réalisation de la ligne 16/17 du Grand Paris Express

Une fois de plus, le développement économique du Triangle de Gonesse est pris en otage par la mégalomanie de M. Blazy. Nous constatons que cette motion concerne également la validation de EuropaCity nous avons demandé le retrait sur cette motion EuropaCity. Nous sommes pour le développement économique est soutenant la création de cette ligne. En refusant cette modification l'unanimité n'a pas été possible. Jean-Pierre Blazy a menti au Conseil Municipal, aux Gonessiens. La motion pouvait être modifiée, des communes de Seine-Saint-Denis l'ont fait d'autres ne l'ont pas même évoqué. Encore un tour de passe-passe du maire afin de berner l'opposition mais aussi sa propre majorité

Le SIEL de Gonesse

La densification urbaine compromet notre cadre de vie

Depuis toujours, j'ai pour passion le bien-être des Gonessiens.

Le bien-être économique d'abord, ce qui m'a amené à voter favorablement, lors de la séance du conseil municipal du 16 octobre dernier, la motion invitant les pouvoirs publics à maintenir le calendrier de construction de la ligne 17 du métro du Grand Paris Express, destinée à désenclaver notre territoire, non sans affirmer à cette occasion que cette approbation n'emportait aucune adhésion de ma part au projet suicidaire d'Europacity.

Le bien-être socio-culturel ensuite, ce qui doit nous inciter à développer toute action visant d'une part à étendre et améliorer la qualité de l'offre culturelle à Gonesse en ayant toujours le souci de tirer l'image de notre ville vers le haut, et d'autre part à renforcer la sollicitude de la commune à l'égard des Gonessiens les plus vulnérables, en amplifiant nos actions de solidarité mais aussi en mettant à disposition des services publics toujours plus performants.

Le bien-être environnemental enfin qui doit nous conduire à toujours veiller à la qualité de notre cadre de vie, sans jamais sacrifier notre bassin de vie sur l'autel des logiques économiques immédiates.

Sur ce dernier point, l'intérêt permanent que je porte à notre cadre de vie m'amène ainsi à m'opposer à la politique de densification urbaine pratiquée par la municipalité socialiste au prétexte de compléter une offre immobilière jugée insuffisante. C'est pourquoi j'ai décidé, lors du conseil municipal du 16 octobre dernier, de refuser le projet d'acquisition dans le quartier des Marronniers d'un terrain nu en vue d'y réaliser un nouveau lotissement : au lieu d'aménager sur cette emprise précieuse un espace naturel dédié à l'épanouissement des familles, qui serait complété par un équipement sportif de proximité adapté aux besoins des plus jeunes de nos concitoyens, l'exécutif communal a opté pour une logique d'urbanisation à outrance que je déplore vivement.

Je le répète une fois de plus : la réalisation du parc de la Patte d'Oie, pour excellente qu'elle soit, ne doit pas servir de cache-misère à une politique d'amélioration de cadre de vie des Gonessiens qui demeure malheureusement ces dernières années parfaitement indigente.

Karim Ouchikh

Elu écologiste

La transition écologique est au cœur du nouveau modèle de développement que défendent les socialistes pour nos sociétés d'aujourd'hui et de demain : la social-écologie. Être social-écologiste, c'est comprendre que l'accomplissement du progrès humain passe par le respect de notre environnement, que notre épanouissement ne peut se faire aux dépens de celui de la nature, mais qu'elle en est une composante. La société que nous voulons, c'est un monde où l'épanouissement de tous a remplacé l'enrichissement personnel comme valeur cardinale. Une société où la qualité prime sur la quantité, où c'est le bien-être et non plus l'accumulation de biens et services qui est l'étalon de nos choix collectifs. Une société où chacun a l'occasion de choisir et d'exercer une activité qui donne réellement du sens à son quotidien. Une société qui valorise la coopération et le faire ensemble parce qu'ils nourrissent la fraternité et la convivialité comme un indicateur économique ne sait le faire. Une société qui se recentre sur les besoins authentiques plutôt que d'en créer de nouveaux. Une société qui réapprend la mesure et où la sobriété n'est pas gage de privation mais d'équilibre. Une société où les hommes ont un mode de vie qui tient compte des limites de leur environnement pour mieux y habiter. Une société où les hommes ont pris conscience de ce que la nature leur apporte et la voient comme une source d'inspiration plutôt que comme un gisement à exploiter. Si la social-écologie est notre nouvelle frontière, la transition écologique en est le chemin. Pour accomplir cette transition, ce sont plusieurs horizons qu'il nous faut explorer. Cette transition est d'abord énergétique. L'énergie est au cœur de nos modes de vie : c'est grâce à elle que nous nous chauffons, que nous nous déplaçons, que nous consommons. Notre utilisation de l'énergie est aujourd'hui une menace pour la planète et au final pour nous-mêmes. Aux socialistes de prouver que des habitudes plus sobres et raisonnables vont de pair avec une bonne qualité de vie. A nous autres de repenser nos habitudes, de trouver la voie pour produire une énergie propre et durable. La transition écologique nous concerne dans nos actes les plus quotidiens, comme par exemple dans notre alimentation. Les socialistes doivent promouvoir l'agroécologie pour faire émerger une agriculture en harmonie avec les écosystèmes naturels, pour garantir une nourriture de haute qualité et dépourvue de pesticides pour le bénéfice de notre santé à tous. La transition écologique ne peut se faire sans intégrer pleinement les citoyens, qu'ils soient des acteurs des changements opérés. Il ne peut y avoir de transition écologique sans l'éducation de tous et des générations futures aux enjeux du développement durable, ni sans leur inclusion dans les prises de décision des projets locaux qui les concernent. Les socialistes doivent se porter garants de l'inclusion de chacun. La transition écologique signe aussi l'émergence d'un modèle économique différent, dans ses moyens comme dans ses fins. Aux socialistes d'évoluer d'une économie linéaire dont les mots d'ordre sont « extraire-fabriquer-consommer-jeter » vers un modèle d'économie circulaire qui vise à réduire, réutiliser, et recycler. C'est à nous aussi de mettre en avant l'économie sociale et solidaire, dont les valeurs de partage et d'altruisme constituent un terreau favorable pour la transition écologique. En montrant que la transition écologique propose des solutions qui impliquent les citoyens dans leurs préoccupations les plus élémentaires, les socialistes prouveront qu'elle est la clef pour un projet de société plus convivial, désirable et durable.

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez les
comptes-rendus des
précédents Conseils
Municipaux
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
mardi 21 novembre
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de
Gonesse. **Directeur de la publication :**
Jean Pierre Blazy. **Directeur de la
communication :** Romain Eskenazi.
Rédaction et secrétariat de rédaction :
Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,
Pierre Cliquet
Maquette : Marjorie Bastide, Léa Peset
Photos : Ville de Gonesse
Photogravure et imprimerie : RPG.
Administration : Service communication,
Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060
95503 Gonesse Cedex.
Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).
ISSN : 1257 0621.
Si vous ne recevez pas le Gonesisien ou
que vous constatez une irrégularité dans
sa distribution, vous pouvez le signaler
directement à notre distributeur, la
société Champar, au numéro vert suivant :
0 800 07 12 50.

Vendredi : 15h-20h
Samedi : 10h-20h
Dimanche : 10h-18h

22^e

édition

du
SALON de la

gastronomie

24/25/26 NOVEMBRE

Salle
Jacques Brel

Entrée :
2,50 €
pour les 3 jours



INFOS 01 34 45 19 64

WWW.VILLE-GONESSE.FR